

NOUVEAUX ARRIVANTS HUMANITAIRES ET ÉCONOMIQUES AU MANITOBA FRANCOPHONE : ENTRE DÉFIS ET SUCCÈS SOCIAL

Nathalie Piquemal est professeure-agrégée en éducation interculturelle à l'Université du Manitoba. Nathalie a obtenu son Doctorat en Anthropologie de l'Éducation à l'Université d'Alberta en 2000. Elle est spécialisée dans la recherche sur les phénomènes de discontinuité culturelle et d'acculturation pour les élèves autochtones et pour les élèves immigrants.

Boniface Bahi, est chercheur associé au Collège Universitaire de Saint-Boniface (University of Manitoba), ainsi que chercheur associé et partenaire de recherche à l'Institut Canadien de Recherche sur les Minorités Linguistiques (ICRML) de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Il est titulaire du Ph.D en anthropologie médicale, 2001 et du D.E.S.S en Bioéthique, de l'Université de Montréal.

Bathélemy Bolivar est étudiant de Doctorat en Sciences de l'Éducation à l'Université du Manitoba. Sa recherche porte sur la question des conceptions du monde et de la lecture en science. Son domaine de recherche s'étend aussi aux enjeux de l'immigration en contexte scolaire.

RÉSUMÉ

Cet article offre une analyse comparative des contextes de migration et vécus d'immigration des nouveaux arrivants économiques avec les nouveaux arrivants humanitaires en tant que francophones minoritaires au Manitoba. Notre problématique s'articule autour de la théorie d'acculturation pour avancer la thèse selon laquelle les dynamiques sociales, identitaires et relationnelles de l'interaction entre le nouvel arrivant et l'hôte sont susceptibles soit de renforcer soit de contrecarrer les inégalités sociales qui défavorisent les uns par rapport aux autres. Les auteurs naviguent à travers les témoignages de 10 immigrants (5 familles de la catégorie humanitaire et 5 familles de la catégorie économique) autour des thématiques suivantes : positionnement social, langue minoritaire, identité culturelle, et affiliation culturelle. Les auteurs proposent une série de recommandations qui tiennent compte des différences et inégalités entre immigrants économiques et immigrants humanitaires.

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

L'évidence de l'immigration comme facteur de renforcement, de maintien et d'entretien de la diversité canadienne s'affirme de plus en plus en ce début du 3^e millénaire. Pour les populations francophones en milieux linguistiques minoritaires hors Québec, un renforcement de la dynamique des nouveaux arrivants se constate de plus en plus (Statistiques Canada, 2007). Ce dynamisme reste corrélatif de certains défis, voire d'opportunités, tout en ouvrant sur des approches différenciées dans la quête du positionnement social des individus et des groupes, notamment, pour

ce qui est du Manitoba. Cet article repose sur un aspect des données qui résultent de notre projet au Manitoba, «Inclusion des nouveaux arrivants en milieu scolaire», projet subventionné par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines dans le cadre du programme d'Alliance de Recherche Université—Communautés.¹

La déterritorialisation que constitue le fait migratoire, renvoie, avant tout, à une mobilité géographique qui sous-tend une quête de mobilité sociale dans le sens d'une ascension ou de promotion sociale (Bahi, 2007). Sur cet horizon, il semble que la question se pose, quant au comment vivre ensembles à la fois égaux et différents dans

le nouvel environnement. C'est une interrogation qui se fonde sur le fait que les individus et les groupes ont tendance à se réfugier dans leur identité ou dans une communauté homogène, ce qui conduit au rejet de l'Autre dont la différence apparaît comme une menace (Touraine 2000). Cet enjeu des univers ethnoculturels de référence des individus et des groupes nous renvoie à la complexité même du fait identitaire dans le rapport à l'autre et à son impact social, en termes de difficultés ou de gratifications sociales. Cependant, nous entendons l'aborder, dans cette analyse, sur ses trois versants de l'origine, de contexte et de citoyenneté pour essayer de comprendre les défis et contrastes qui jalonnent la quotidienneté de certains nouveaux arrivants, dits économiques ou humanitaires dans le cadre de cette étude.

Même si l'immigration francophone hors Québec reste un phénomène limité, il n'en demeure pas moins un facteur dynamisant de la santé économique, culturelle et linguistique du paysage francophone minoritaire de l'Ouest canadien et particulièrement du Manitoba. Cet enjeu migratoire, reste, parfois, tributaire de mutations sociales et culturelles au niveau des individus et des groupes. Dans un tel contexte, des recherches récentes montrent que le processus d'acculturation est vécu avec plus ou moins de difficultés selon le contexte socio-psychologique de l'immigrant (Fantino & Colak, 2001; Paddila & Perez, 2003). Sans vouloir tomber dans le piège de la dichotomie, nous pouvons faire le constat que de l'immigration de type humanitaire² (les réfugiés) à l'immigration de type économique¹ (travailleurs qualifiés sélectionnés), les profils et les défis sont susceptibles de changer de façon marquante (Fantino & Colak, 2001). En effet, alors qu'il est synonyme de survie pour les uns, l'exil apparaît synonyme d'aventure bien calculée pour les autres. Spécifiquement, les interruptions scolaires, les tensions politiques et les moments prolongés d'insécurité pour certains génèrent des difficultés, voire des souffrances. Pour d'autres, celles-ci semblent moindres et se mesurent en termes d'opportunités (plus ou moins) bien calculées. Par ailleurs, des recherches montrent que les difficultés liées à l'acculturation sont plus importantes pour les immigrants au profil physiologique et culturel (couleur de la peau et pratiques culturelles et religieuses, par exemple) visiblement différent de celui de la majorité, que pour les immigrants dont les profils sont en relative adéquation avec la culture hôte (Padilla et Perez, 2003, p. 44). À l'analyse, un tel argument suggérerait que plus l'immigrant est perçu comme un étranger par l'hôte, plus il risque de succomber aux pièges des clichés sociaux avec tous les risques de discrimination que cela peut entraîner (Padilla & Perez, 2003). Si l'on veut mieux répondre aux défis variés des immigrants, il est important de cerner l'impact du positionnement social et de l'identité ethno-

culturelle sur le processus d'acculturation. En d'autres termes, la question qui se pose est la suivante : dans quelle mesure les différents contextes de migration, le positionnement socioéconomique et l'appartenance ethnique se traduisent-ils en inégalités susceptibles de perdurer dans la terre d'accueil?

Dans ce qui suit, nous proposons de naviguer à travers les témoignages de 10 immigrants (5 familles de la catégorie humanitaire et 5 familles de la catégorie économique) autour des thématiques suivantes : positionnement social, langue minoritaire, identité culturelle, et affiliation culturelle. Notre problématique s'articule autour de la théorie d'acculturation pour avancer la thèse selon laquelle les dynamiques sociales, identitaires et relationnelles de l'interaction entre le nouvel arrivant et l'hôte sont susceptibles soit de renforcer soit de contrecarrer les inégalités systémiques, à savoir, sociales, économiques et relationnelles, qui défavorisent les uns par rapport aux autres.

CADRE DE RÉFÉRENCE CONCEPTUEL ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le concept d'acculturation est utilisé en sciences sociales pour décrire le processus d'accommodation qui a lieu lorsque des individus de cultures différentes entrent en contact continu les uns avec les autres (Redfield, Linton & Herskovits, 1936). Ce processus d'accommodation est interactif (Kim, 1977) dans le sens où l'immigrant adopte des façons d'être et de penser de la culture hôte et construit de nouvelles habitudes sociales empreintes des deux cultures. Cela a un impact en retour (ne serait-ce que minime) sur les perceptions et agissements des membres de la culture hôte. Cela dit, les chercheurs qui se sont penchés sur le phénomène d'acculturation dans les relations interethniques entre groupes majoritaires et groupes minoritaires n'hésitent pas à confier que, bien souvent, au lieu d'un processus d'échange culturel réciproque et équitable, c'est un processus d'assimilation et de dominance sociale qui a lieu (Casmir, 1993). Dans de telles conditions, l'aliénation culturelle guette l'immigrant, surtout s'il appartient à un groupe minoritaire (linguistique, culturel ou autre) minoritaire. La question suivante surgit: Lesquels de ces aspects du vécu et du profil de l'immigrant, en l'occurrence le positionnement social et le rapport à l'autre, la langue, l'identité, et la culture, facilitent, ou le cas échéant entravent, l'acculturation, c'est-à-dire le processus interculturel réciproque et équitable par lequel l'hôte et l'autre apprennent à vivre ensemble?

Notre approche conceptuelle est aussi influencée par les travaux de Bunaby, Bell, Holt, et Belfiore (1985), lesquels perçoivent trois dimensions essentielles dans

le processus d'acculturation des immigrants : les facteurs individuels (langue(s) parlée(s), emploi, niveau d'éducation, capital financier, etc.); les facteurs sociaux (participation à des organismes, emplois, et autres groupes majoritaires); et les barrières institutionnelles qui engendrent certaines réactions sociales à certains facteurs individuels (minorités visibles et discrimination).

Des recherches montrent, en effet, que les minorités visibles, tout particulièrement les Noirs, se heurtent à des barrières qui rendent leur intégration socioprofessionnelle plus difficile que les immigrants d'Europe (Burnanby & al, 1985). Ces barrières institutionnelles s'expriment sous la forme de reconnaissance de diplômes de certains pays au détriment des diplômes d'autres pays (Opoku-Dapaah, 1993), de discrimination sur les lieux de travail (Kasozi, 1986), et d'embauche préférentielle selon le pays d'origine ou le sexe (Elabor-Idemudia, 1999). Ces études concluent qu'il n'est pas suffisant de mesurer la capacité d'adaptation des nouveaux arrivants en fonction de leur seul capital éducatif et professionnel à l'arrivée. Cela tient au fait que des facteurs institutionnels et systémiques sont susceptibles de défavoriser les uns par rapport à d'autres. Des recherches portant sur les circonstances, les inégalités oserons-nous dire, pré migratoires sont à prendre en compte en plus de la dimension systémique post migratoire. Ces circonstances existentielles et structurelles sont de plusieurs ordres, tout en restant principalement liées à trois différents types d'identité de l'immigrant, à savoir, celle de l'origine, celle de contexte, et celle de citoyenneté.

Les sciences sociales établissent, généralement, que les sociétés humaines se définissent non seulement par leurs limites et leur contenu, mais aussi et surtout, par ce qui peut être identifié comme leurs caractéristiques centrales. Celles-ci, à la suite de Roland Barthes, peuvent être considérées comme l'«ensemble des grands référents» pour les individus et les groupes, membres de la société correspondante, dans leur agir social. Ce serait là, la matrice de base, de tout processus de socialisation, au sens où le définit Rocher (1974): «Le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expérience et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle vit» (p. 103).

Par cette référence, nous touchons à un investissement (majeur?) des biographies sociales et culturelles en l'individu, constitutives de sa personnalité culturelle, disons, de son identité de l'origine. Celle-ci, égocentrique, pourrait-on mentionner, dans la mesure où elle se structure dans l'espace privé, domestique ou familial, fondamentalement, ne serait pas un invariant. En effet, l'individu, fort de cette affiliation culturelle, et dans son

rapport au monde ou à autrui, met en tension ses valeurs avec d'autres, différentes, surtout, dans un contexte migratoire, comme celui qui fait objet de notre étude. Bien sûr, le poids des valeurs de base se renforcent, toujours, de l'impact des conditions pré migratoires (vie dans un camp de réfugiés, par exemple) pour le nouvel arrivant. De cette tension éventuelle, et de certaines qu'elles semblaient paraître, les valeurs de base peuvent être mises en doute par l'individu lui-même et subir, d'une certaine façon, un renouvellement (Malherbe, 1996). Tel semble le cas, dans une quête d'accommodement culturel ou social, en milieu étranger ou immigrant pour le nouvel arrivant «humanitaire» ou «économique» Cet horizon nous inscrit au cœur du possible façonnement des valeurs des individus et des groupes en rapport avec un contexte ou environnement de vie.

En effet, l'identité de contexte, qui se structure relativement aux offres du milieu de vie auxquelles recours l'individu ou le groupe dans sa recherche de satisfaction de son quotidien et de quête de sens (Bahi et Biaya, 1996), se renforce, semble-t-il, des expériences vécues contextuellement. L'environnement migratoire semble s'imposer comme celui du renouvellement, de l'emprunt voire de la dépossession culturelle. Cependant, Rajaonah (1979) avertit :

«La culture étrangère, ne vaut que si elle nous aide par la distinction et l'efficacité de son apport, à mieux creuser au-dedans de notre conscience et nous incite à davantage apprécier la saveur forte et douce de demeurer nous-mêmes, notre saveur humaine» (p. 29).

Cette idée de demeurer soi-même en mode de mobilité géographique pour l'immigrant permet de jeter un bref regard sur la politique migratoire du Canada. Cette nation apparaît, aujourd'hui, dans la catégorie dite «ethnique» avec l'Angleterre et l'Allemagne par opposition à cette autre indiquée comme «civique» ou républicaine, dont la France, principalement (Campeau et Al., 2009). Le référentiel «ethnique», revêt, pour le Canada, dont le contexte social nous préoccupe dans cette étude, l'idée de sa politique du multiculturalisme initiée depuis 1976. Ce projet de société de l'État politique canadien s'alliant à la diversité culturelle et sociale, n'a toujours pas été comme défini ci-dessus. En réalité, les premières formes de la *Loi sur l'immigration*, celles précédant 1976, comportaient une dimension dite *raciste* au sens où certains groupes sociaux ne pouvaient immigrer au Canada (interdiction faite aux chinois en 1923, par exemple). De ce point de vue, l'immigration européenne fut freinée au lendemain de la guerre mondiale, avec l'intention, pour le Canada, de prévenir

des sources éventuelles de troubles sociaux sur son sol. Cependant, il n'en demeure pas moins que l'immigration européenne est la plus ancienne et la plus dense (Statistiques Canada, 2007).

Le caractère ancien et fort de l'immigration européenne, potentialise, d'une certaine façon, la capacité d'insertion sociale et professionnelle de la plupart des nouveaux arrivants du « vieux continent » en sol canadien. Certes, une certaine proximité sociale, voire biologique avec la majorité des accueillants, semble favoriser leur intégration (comme mentionné plus haut), mais des réseaux sociaux de solidarité préétablis, apparaissent, de même, déterminants dans leur capitalisation sociale. Relevons que cet état de fait nous renvoie à ce qui pourrait être perçu comme la part de l'état social (ce qui émerge du rapport interactif quotidien du nouvel arrivant avec l'accueillant) à côté de l'élan d'égalité et de justice sociale que laissent entrevoir les institutions publiques officielles (état politique) (Bahı, 2008). C'est dans ce sens que l'identité de citoyenneté (l'emphase avec les critères objectifs de détention de la citoyenneté) se pose comme un espace non discriminatoire comparativement aux autres dimensions de l'identité mentionnées en haut.

Dans l'ensemble, même si cet essai d'analyse sur la question toujours très complexe de l'identité se veut tridimensionnelle, nous retenons que dans l'agir social, l'identité reste systémique et intégrée à la manière d'une combinatoire dynamique, chez tout nouvel arrivant. Les biographies sociales et culturelles, en d'autres termes, les dispositifs psychosociaux semblent un lieu de référence comparative entre immigrants humanitaires et ceux dits économiques.

Très peu d'études se sont penchées sur la dimension comparative entre immigrants de la catégorie humanitaire et immigrants de la catégorie économique. Aucune, à notre connaissance, ne se rapporte, pour le moment, au contexte manitobain et/ou francophone minoritaire. Dans le contexte canadien anglophone, l'étude de Fantino et Colak (2001) porte sur le cas de l'intégration des enfants réfugiés au Canada en contraste avec l'intégration des enfants d'immigrants non réfugiés. Cette étude porte essentiellement sur la dimension psychologique de la gestion des traumatismes liés aux guerres dans le pays d'origine, et conclut que la communauté d'accueil doit procéder avec beaucoup de sensibilité culturelle quant à la gestion du passé de ces jeunes. Tout en prenant en compte ces disparités existentielles psychologiques entre réfugiés et immigrants de la catégorie économique, notre étude se lance aussi dans l'exploration des disparités contextuelles plus larges, englobant le contexte de migration, la culture, la langue, l'ethnicité, et l'identité au sens global (tel que défini ci-dessus), de sorte à démontrer que l'amélioration du soutien à l'intégration des immigrants doit passer par

la reconnaissance des différences et inégalités de contexte par la communauté d'accueil. Dans le contexte manitobain anglophone, une étude récente (Kanu, 2009) effectuée auprès d'étudiants réfugiés africains révèle que les défis académiques, socioéconomiques et psychologiques influencent négativement leur intégration scolaire, et conséquemment compromettent leurs opportunités socioéconomiques. Si de telles difficultés sont relevées en contexte linguistique majoritaire, il s'ensuit que ces difficultés risquent d'être plus aiguës en milieu francophone minoritaire. D'où l'importance de l'objectif visé par notre étude, celui de comparer la situation des immigrants économiques avec celle des immigrants humanitaires dans le contexte francophone minoritaire du Manitoba.

A ce titre, le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones* (CIC, 2006) est perçu comme un catalyseur de la croissance et de la vitalité des minorités francophones à Winnipeg. À ce sujet, le Ministre Allan (2009), du Travail et de l'Immigration Manitoba, affirme : "In the last year, we have made great strides in attracting French-speaking immigrants to ensure the growth and vitality of the Francophone minority communities in the Province." Par ailleurs, dans cette démarche de soutien à l'immigration francophone, la province s'engage à aussi au niveau de la diversité culturelle. En effet, un des buts principaux de l'action Stratégique pour la Croissance Économique (Travail et Immigration Manitoba, 2008) est exprimé ainsi: "To promote and support communities that welcome newcomers and strengthen and celebrate our cultural diversity" (p. 2).

Nos cinq participants de la catégorie humanitaire sont tous originaire de la République Démocratique du Congo. Tous ont transité par des camps de réfugiés avant de trouver asile au Canada. Nos cinq participants de la catégorie économique sont originaires d'Europe (3), du Maghreb (1) et de la Côte d'Ivoire (1) et sont tous arrivés dans le cadre d'un projet de travail. Ces 10 familles ont participé à une entrevue semi structurée d'une heure portant sur leur vécu pré et post migratoire, la perception de leur transition culturelle, de leur intégration sociale et professionnelle, ainsi que des défis liés à la langue, l'identité et la culture. Notre analyse est regroupée autour des quatre thèmes suivants : les différences et inégalités du contexte de migration, le déterminant linguistique, le rôle de l'identité ethnoculturelle, et les choix d'affiliations culturelles et communautaires.

Il nous paraît évident que tout modèle théorique a ses limites et ses avantages. En admettant, généralement, que tout chercheur en sciences sociales ne peut totalement s'abstraire de ses valeurs personnelles (l'idée de personnalité culturelle mise en relief plus haut), alors,

cette sorte de méta-connaissance dont on semble imbibé et le cadre conceptuel, contribuent à imposer une certaine architecture aux données (Bahi, 2007). Celles-ci se retrouvent doublement construites : la compréhension, l'explication et l'interprétation nous situent à un second niveau d'assignation de sens aux données, les nouveaux arrivants interrogés eux-mêmes en étant les premiers auteurs, par leurs témoignages. Leurs discours sont multivoques, cependant, nous les appréhendons selon notre horizon conceptuel. Les personnalités culturelles et expérientielles des individus et des groupes nous situent, d'emblée, à l'interface de deux ordres, celui explicite et l'autre implicite. Arriver à dépasser l'apparent (l'explicite) pour saisir l'arrière-fond des discours ou témoignages, en clair chercher à saisir ce qui serait derrière la textualité dans un élan de violence interprétative (Bibeau et Corin, 1994). De cette façon, nous chercherons à appréhender, à travers les témoignages, ce qui peut sembler instrumental aux plans du positionnement social et du pluralisme causal des inégalités éventuelles.

LE POSITIONNEMENT SOCIAL ET LA DIALECTIQUE DES INÉGALITÉS

Si légalement ou textuellement parlant les immigrants, une fois arrivés au Canada, semblent tous bénéficier des mêmes droits et avantages sociaux, une analyse des trajectoires individuelles exprime des nuances, voire des inégalités, entre les immigrants de la catégorie humanitaire et ceux de la catégorie économique. Le processus de sélection des candidats à l'immigration laisse transparaître des critères élitistes. Au niveau de l'immigration de type économique, l'Immigration et Citoyenneté Canada affiche une préférence pour les candidats qui se trouvent à un certain âge, entre 21 et 49 ans, maîtrisant l'une des langues officielles, le français ou l'anglais, et ayant des diplômes et des expériences professionnelles répondant à un besoin économique du pays (Immigration Manitoba, 2009). Tous nos participants répondent au moins à deux de ces critères. Par exemple, un de nos participants européens explique : « J'avais un emploi qui était en forte demande au Manitoba. Tout s'est passé rapidement. Il y a eu une session de recrutement. De l'immigration canadienne et après on nous a aidés pour toutes les démarches. Tout s'est fait rapidement. J'ai trouvé du travail en quelques jours et ma femme aussi » (Belgique).

Au niveau de l'immigration de type humanitaire, il est évident que ces critères et attentes sont révisés à la baisse de sorte à répondre à des situations dans lesquelles les droits humains sont menacés. Ainsi, à l'arrivée, tandis que certains arrivent avec un capital culturel compatible avec celui du Canada, d'autres se réjouissent d'avoir la vie

sauve mais se retrouvent en décalage économique, culturel et social. Un de nos répondants de la République Démocratique du Congo explique : « Le Canada est venu comme Moïse le sauveur ! Pour nous sauver de là. On n'avait pas le choix. Il y avait une insécurité à l'intérieur de pays, donc à chaque fois que les gens manifestaient il y avait des arrestations, des enlèvements, et même on tuait les gens pendant la nuit. Donc c'est à cause de cela que j'ai pris la décision de fuir le pays. Avant d'arriver au Canada, j'ai passé 8 ans à attendre dans un camp de réfugié au Kenya. » Un autre participant explique : « je suis arrivée, nouveau arrivant au Canada... Avec le stress tout ce que j'ai vécu en Afrique du sud, manque de moyens, tout ça. J'ai traversé une période très compliquée à partir du Zaïre, arrivé en Afrique du sud je n'avais pas de moyen, pas d'argent, je n'avais pas de maison, on me chassait d'un endroit à un autre. »

Il s'ensuit que la connaissance des causes qui poussent les gens à quitter leur pays d'origine est nécessaire à la compréhension de la problématique des inégalités pré migratoires. Les lignes de démarcation se répartissent comme suit : le statut socioéconomique du pays d'origine et son degré d'adéquation (ou d'inadéquation) culturelle avec le pays d'accueil, la situation socio-économique de l'immigrant à l'arrivée, et la motivation de migration.

Ce qui émerge des commentaires des participants, quant à leur pays d'origine, est symptomatique de l'orientation de leur intégration. Certains, et en particulier les immigrants de la catégorie économique venant d'Europe ou du Maghreb, reconnaissent que leur pays d'origine aide considérablement dans leur intégration. D'ailleurs ils se targuent d'être Belges, Français, ou maghrébins pour évoquer leur familiarité avec le milieu de la terre d'adoption. Notre participant maghrébin déclare : « La Tunisie c'est quand même différent du reste de l'Afrique. Ici c'est un peu comme l'Amérique du Nord. » Par contre, d'autres intervenants, essentiellement des immigrants de la catégorie humanitaire et venant de pays africains, lient leurs difficultés dans le système aux disparités criantes entre les structures socio-politiques du pays d'origine et celles du Canada. En particulier, les structures familiales par rapport au statut de genres et de l'autorité parentale, ainsi que les structures gouvernementales sont souvent en dissonance par rapport au contexte pré migratoire. Cela dit, on a constaté que ces mêmes immigrants, en dépit des dissonances sociopolitiques entre le pays d'origine et le pays d'accueil, déclarent avoir réussi leur intégration : « On fait un effort, on veut s'adapter, alors on a une devise : on travaille dur. » A ce titre, la réussite scolaire des enfants est souvent ce par quoi les immigrants évaluent le succès de leur intégration (Piquemal & Bolivar, 2009). Ainsi, si le pays d'origine semble jouer un rôle

primordial dans la transition culturelle des immigrants, les facteurs individuels, tels la persévérance dans le cheminement vers les opportunités à venir, ne sont pas moins négligeables dans ce processus.

Un autre facteur qui entre en jeu est la condition socio-économique de l'immigrant au départ. On se demande dans quelle mesure les mieux nantis bénéficient de certains avantages par rapport aux plus pauvres, et cela quel que soit le pays d'origine. Ceux qui ont eu le privilège de compléter des études universitaires, de gagner de meilleurs salaires, d'épargner ou de posséder de l'immobilier sont évidemment plus armés à faire face aux aléas de l'intégration. La famille française déclare : « Nous avons suffisamment d'argent pour vivre bien à quatre pendant au moins deux ans. D'ailleurs avec ce que nous avons pu vendre en France, nous venons d'acheter une maison ici. » En fait, ceux qui débarquent au Canada avec les 10 mille dollars exigés par la CIC (Immigration Manitoba, 2009) sont déjà en mesure de suivre des études, une fois au Canada, et d'intégrer le marché du travail plus vite que les autres : « Comme nous avons suffisamment d'argent de côté, nous pouvons nous permettre de prendre des cours d'anglais pendant quelques temps sans avoir à travailler, » ajoute notre répondant français.

Une question de départ trop souvent négligée dans les analyses des flux migratoires demeure la raison qui pousse les gens à émigrer. Les réponses sont multiples mais se regroupent généralement dans deux catégories principales : le libre choix de quitter le pays d'origine contre l'obligation motivée par la survie de le faire. En termes plus directs : ceux qui viennent pour étudier, travailler, s'aventurer et ceux qui doivent partir pour sauver leur peau. Les réfugiés sont souvent amenés à attendre plusieurs années dans des camps où les conditions de vie sont très précaires, tandis que ceux de la catégorie économique ne passent que quelques mois à attendre leur visa de résident permanent. Ces inégalités de départ viennent amplifier le dur combat de l'intégration d'un pays où la distanciation culturelle en soi est un choc. Les déterminants du projet migratoire, entre quête de survie biologique et sociale, d'un côté, et recherche de promotion, voire de variation professionnelle de l'autre. Ce projet de renouvellement professionnel s'illustre par les deux témoignages suivants :

« Au début je n'avais pas l'intention d'immigrer parce que je vivais bien chez moi... Et puis, il y a eu des représentants du Canada qui faisaient du recrutement. Ça m'a rendu curieux. C'était une aventure. Et puis mes fils voulaient partir pour avoir de meilleures opportunités d'étude et de travail » (Tunisie).

« J'ai beaucoup voyagé. J'avais l'habitude du changement... J'ai été exposé à différentes cultures. A part le froid, au début la principale difficulté c'étaient les oppor-

tunités de travail en français. Il fallait partir dans le côté anglais pour vraiment percer » (Côte d'Ivoire).

MINORITÉ LINGUISTIQUE : UNE LANGUE À DEUX VITESSES

Au-delà de la préséance de l'anglais comme langue majoritaire et dominante (Piquemal & Bolivar, 2009), quelques nuances par rapport au français sont à soulever. Si tous les interviewés reconnaissent la force de l'anglais quant à l'intégration dans le marché du travail, certains font valoir que le français comporte des valeurs relatives. En d'autres termes, des facteurs tels le pays d'origine et les nuances épidermiques ajoutent ou diminuent la portée du français dans la recherche de l'emploi et des opportunités. D'ailleurs des études de Statistique Canada rapportent que des facteurs tels que la capacité linguistique, l'appartenance à une minorité visible, la culture et le pays d'origine ont une forte incidence sur les conditions économique des nouveaux arrivants (Statistique Canada, 2008). Alors que nos participants européens pensent pouvoir trouver (et trouvent rapidement) du travail tout en étant unilingue francophone, nos participants minorités visibles, des catégories économiques et humanitaires, affirment que la seule connaissance du français est insuffisante à l'obtention d'un emploi. Notre participant ivoirien de la catégorie économique explique : « au début la principale difficulté c'étaient les opportunités de travail en français. Il fallait partir dans le côté anglais pour vraiment percer. » Un de nos répondant de République Démocratique du Congo renchérit : « Ce n'est pas seulement le français mais l'emploi en français est aussi minoritaire. »

Compte tenu des inégalités qui départagent les immigrants, si la couleur devient une plus value à la langue française devrait-on devenir perplexe par rapport aux clivages déjà prononcés entre le revenu des Canadiens natifs et celui des immigrants? En effet, une étude de Statistique Canada montre que « les taux de faible revenu des nouveaux immigrants représentaient 1,4 fois ceux des personnes nées au Canada en 1980, 2,7 fois en 1995 et 2,5 fois en 2000 (...) et 2,7 fois en 2004 » (Statistique Canada, 2008). Si les inégalités de départ depuis la sélection des candidats par la CIC continuent de se perpétuer jusque dans la recherche d'emploi dans la même langue, les valeurs promues dans la société hôte doivent être revisités pour cause de dissonance. Alors l'argument de la triple minorité des immigrants francophones qui sont des minorités visibles prend tout son sens : statut minoritaire du français, statut d'immigrant et minorité visible. Il semble que le français crée des opportunités pour certains alors qu'il n'est que faiblement valorisé pour les autres. Peut-on comprendre par là la raison de cette fierté d'être

Francophone par les uns et ce désenchantement du fait francophone par les autres? Notre participant Belge revendique son statut de francophone et fait de la langue un motif de déménagement potentiel : « On envisage d'aller un jour au Québec pour avoir plus de français. » Notre participant français ajoute : « Nous avons choisi d'acheter une maison dans un quartier francophone car pour nous la francophonie c'est important. » Par contre, pour la plupart des réfugiés c'est la langue (souvent l'anglais) qui les choisit en fonction des priorités socioéconomiques, tels le quartier de résidence (loin des agglomérats francophones), des réseaux de soutien immédiats (églises et groupes sociaux), et de la facilité de trouver un emploi rapidement (souvent en anglais). Les commentaires suivants résument cet état de fait : « La religion pour moi c'est important, tant pis si je ne trouve pas d'église francophone dans mon quartier; je vais dans une église anglophone. » (...) « Nous, on n'avait pas le choix, on nous a mis au centre-ville là où personne ne parle français. On nous a amenés dans une maison où il y a des souris, des histoires impossibles, des toilettes, l'eau qui remonte, vraiment des histoires impossibles » Dans des cas extrêmes, certains ne trouvent pas plus de confort ou d'opportunités en anglais qu'en français. Un des intervenants de la République Démocratique du Congo refuse de s'identifier à la francophonie (sa langue maternelle) ou à l'anglophonie. Pour lui le français ou l'anglais revient au même quant à son deuil culturel ou à la mort de son identité : « peu importe la langue que je parle ici au Canada, je me sens toujours déraciné. Ma culture est autant menacée par le français que par l'anglais. »

TENSIONS IDENTITAIRES : ADÉQUATION ET INADÉQUATION

« Le combat identitaire, le deuil culturel », voilà les termes qui décrivent les tensions identitaires vécues par les immigrants d'Afrique, et cela quelle que soit la catégorie d'immigration. Autant la culture d'origine diffère de celle du pays hôte, autant le positionnement identitaire semble se complexifier. Dans cette quête de conserver son identité, ces immigrants se demandent dans quelle mesure ils peuvent être eux-mêmes en gardant des valeurs, des perceptions d'eux-mêmes et une vision du monde qui leur sont particulières, parallèlement à leur désir de se sentir pleinement chez eux dans la terre d'accueil. Les citations suivantes résument le ressenti de nos participants qui sont des minorités visibles : « Souvent les gens me rappellent d'où je viens et ça fait mal. On me rappelle que je suis étranger. » (Côte d'Ivoire). « Je ne me sens pas moi-même ici. Je vis comme un étranger. C'est une fracture totale, un deuil culturel. On me dépouille de mon identité. On me dépouille de

tout. Je me sens étranger. Je ne me reconnais en rien. » (République Démocratique du Congo). « Même après 15 ans, je me considère encore comme un étranger ici. D'ailleurs après 15 ans je n'ai pas d'amis ici en dehors de ma famille. » (République Démocratique du Congo). Seuls quelques uns rapportent se sentir relativement bien dans leur nouveau milieu : « Oui, dans l'ensemble ça va. Notre culture nous manque mais on vit bien ici. » (République Démocratique du Congo).

Les tensions identitaires existent pour les immigrants européens aussi mais elles semblent générer moins de souffrance, dans la mesure où elles sont exprimées en termes de mélancolie passagère, de découvertes, de possibilités et de choix : « Pour moi le français c'est important. D'ailleurs on a constaté qu'on est plus Belge qu'on le croyait. C'est quand on quitte son pays qu'on se rend compte de ce qui nous manque et de nos attaches. De temps en temps on a un petit coup de blues. Mais ça fait partie de cette grande aventure qu'on recherchait. » (Belgique). (...) « On est heureux. De toute façon si on part, on se dit qu'au moins on aura appris l'anglais » (France).

Ces tensions peuvent aboutir à une résolution ou tout au moins à une reconstruction identitaire emprunte des deux cultures. Dans ce nouveau milieu, les immigrants doivent prendre le pouls de la culture ambiante. Le fait qu'ils se trouvent dans une culture autre, il appert qu'ils doivent développer une meilleure acuité de leur propre identité afin de se positionner sciemment dans la nouvelle culture. Cette relativité aiguise le sens de l'identité de l'autre, car il s'agit de prendre conscience de cette altérité, et de se positionner dans ce nouveau contexte culturel : « Mais comment est-ce que quand les autres sont tués ou violés, on peut vivre en paix? Pensez-vous que je puisse vivre en harmonie? Non. C'est une douleur perpétuelle. Mais on se force à aller de l'avant, de prendre ce qu'il y a de bon ici. » (République Démocratique du Congo). Notre participant ivoirien explique : « il faut que j'accepte que je suis rentré dans un nouveau monde et puis j'ai créé un nouveau monde. Et puis ce monde ne doit pas obligatoirement être le monde dans lequel j'ai grandi. » Ces identités se croisent dans leur dimension axiologique, linguistique et culturelle. Dans cette phase de découverte, les intervenants acquièrent une meilleure intuition des membres de la culture hôte. Ces interactions font découvrir d'autres éléments que cachent les stéréotypes culturels; elles permettent aussi de corriger les perceptions premières et mettre les balises pour des relations humaines plus authentiques. En définitive, des corrections ont lieu. Nécessairement les immigrants doivent négocier des éléments de leur identité. Ils consentent à certains changements drastiques quant aux valeurs familiales, la perception du temps et les relations humaines. L'exemple

qui revient souvent est celui de l'émancipation des femmes perçue comme trop abrupte. Ces changements ne se font pas sans peine, d'où la notion de tension qui, si elle n'est pas résolue, débouche sur des crises identitaires,—un phénomène très fréquent mais que nous observons surtout chez les enfants des immigrants. De ce fait, certains parents vont jusqu'à défier les décisions des enseignants pour briser certains stéréotypes : « on leur donne des choses à faire sur la culture noire. Quand il y a des projets, on va leur dire d'amener des chansons, de chanter, de danser, des choses de la culture noire américaine. Les profs leur disent quoi faire. Quand mes enfants me disent qu'ils doivent chercher une chanson, je leur demande ce que font les autres et ils me disent que certains vont étudier Louis Riel, d'autres l'histoire de la province. Là, je ne suis pas d'accord. Si ils sont amenés à parler d'eux, de leur famille, je préfère qu'ils parlent d'eux en tant que canadiens ou canadien et ivoiriens mais pas seulement ivoiriens. Parce que je ne veux pas qu'ils vivent ici en tant qu'étrangers. » (notre répondant de la Côte d'Ivoire). Faudrait-il signaler, du même coup, que nos immigrants européens et maghrébins, en provenance de cultures qu'ils perçoivent comme similaires à celle du Canada, se disent très privilégiés dans cette transition, et pour eux ces tensions sont réduites à leur moindre expression.

CULTURES ET COMMUNAUTÉS RECOMPOSÉES : AFFILIATION ET ALIÉNATION

Si les enjeux identitaires se jouent dans le microcosme, ceux de la culture sont de l'ordre du macrocosme. Les premiers sont de l'ordre plus ou moins personnel tandis que les derniers guident les choix de société et les politiques publiques. À côté des tensions identitaires, les immigrants affrontent aussi les problématiques de l'intégration socio-économique. Ils n'ont pas le choix que de comprendre et de vivre dans ce nouveau milieu culturel qui favorise des valeurs, des comportements, des discours, des modes de vie qui sont parfois en dissonance avec leur sens du familier. Bien sûr, ceux qui sont accoutumés à ces orientations culturelles se trouvent privilégiés dans le nouveau cadre de référence. Ainsi que nous l'avons vu précédemment, nos interviewés de la catégorie économique nous confient qu'ils se reconnaissent très bien dans les nouveaux paramètres culturels. Par contre, les réfugiés rapportent qu'ils vivent une aliénation culturelle allant jusqu'à parler de négation totale de leur culture. On comprend bien que dépendamment de la proximité ou de la distanciation des cultures du pays d'origine et de l'hôte, l'intégration dans sa composante culturelle varie de la

simple acculturation à l'aliénation. Ainsi, si les études démontrent que les affiliations communautaires des immigrants sont souvent multiples (Fortin, 2002), notre étude montre que les choix d'affiliation communautaire entre immigrants européens et immigrants africains se différencient. Ayant une adaptation culturelle plutôt aisée, les Européens peuvent faire de la langue un choix prioritaire et s'orientent ainsi généralement vers la francophonie: « Notre choix c'est de vivre dans un environnement francophone, même s'il y a beaucoup d'anglophones ici. Je recherche la francophonie, dans mon travail, dans mes relations. » (Belgique). (...) « On a choisi un quartier francophone car on cherche à garder une appartenance à la francophonie. » (France). Nos répondants Africains sont encore dans la résolution des tensions culturelles et s'orientent ainsi vers des foyers en adéquation avec leur culture d'origine, et cela parfois quelle que soit la langue. Par exemple, si la pratique religieuse est considérée comme primordiale, l'immigrant se tournera vers un établissement religieux anglophone de sorte à rester conforme à sa croyance. Ajoutons que les choix d'affiliations communautaires sont sans doute plus nombreux pour les immigrants qui sont financièrement aisés (ils font construire dans un quartier de leur choix) que pour les immigrants qui arrivent sans le sou (ils prennent ce qui leur est proposé,—souvent dans un quartier défavorisé).

Par ailleurs, notre étude montre que la division entre catégories se situe à deux niveaux : le degré d'indépendance financière sépare les catégories économique et humanitaire quant à la possibilité même de choix d'affiliation communautaire, et le degré d'adéquation culturelle sépare les Européens et Maghrébins des Africains quant à la possibilité d'adaptation sans aliénation. Ainsi, pour les réfugiés, les affiliations communautaires ne leur garantissent pas une pleine intégration. Ils sont obligés d'aller au-delà. Ils déconstruisent leur propre culture car ils veulent s'adapter et être fonctionnels dans la culture de l'hôte. Ils abandonnent certaines valeurs, assouplissent certains comportements pour satisfaire les prétendus standards culturels valorisés : « Ce n'est pas que j'ai délaissé quelque chose de ma culture mais il faut que j'accepte que je suis rentré dans un nouveau monde et j'ai créé un nouveau monde, » nous répète notre participant ivoirien. Ces immigrants développent aussi d'autres stratégies pour garder ce qui peut être sauvé de leur culture d'origine. Ils recherchent des foyers culturels nourriciers c'est-à-dire similaires à leur culture originelle (Simich, 2003). Parfois, ce sont des groupes multiethniques qui offrent ces genres de support. Non seulement ces structures promeuvent les valeurs auxquelles ces immigrants s'identifient mais aussi ces derniers se sentent assez engagés pour contribuer au développement de ces

communautés parallèles (par exemple, l'Amicale de la Francophonie). Récemment au Manitoba, des ethnies se regroupent sous diverses formes et l'appellation de regroupement des Maliens, des Congolais, ou des Chinois est assez courante. Une affiliation communautaire est donc possible. S'il arrive que ces foyers nourriciers deviennent parfois des groupes d'appartenance, il n'en reste pas moins que le véritable sentiment d'appartenance semble plus accessible aux immigrants qui sont visiblement majoritaires (Européens et maghrébins) qu'à ceux qui sont visiblement minoritaires (Africains).

CONCLUSION ET IMPLICATIONS

Les immigrants de la catégorie humanitaire et les immigrants de la catégorie économique se rejoignent dans leur vécu du changement, dans le sens où ils traversent tous une période d'ambiguïté culturelle, de négociation identitaire, et de reconstruction d'une nouvelle affiliation communautaire. Tous font l'expérience de sentiments de gain et de perte, et gèrent leur propre intégration en passant par des périodes de loyauté culturelle à des périodes de résistance culturelle. Tous aussi se heurtent aux difficultés liées à la non connaissance de l'Anglais, autrement dit au statut minoritaire du Français. Cependant, des différences sont visibles entre les deux catégories d'immigrants, notamment au niveau des inégalités de départ, de l'appartenance ethnoculturelle et de la relation à (ou réaction de) l'hôte. Tandis que les uns choisissent, calculent et maîtrisent (plus ou moins) l'exil, les autres attendent une chance d'avoir la vie sauve. Tandis que les uns ont généralement un bagage éducatif, culturel et professionnel relativement compatible aux normes locales, les autres ont bien souvent un bagage considérablement affaibli par les guerres et des séjours prolongés dans des camps de réfugiés. Il s'ensuit, par exemple, que même si tous semblent peiner quand à la nécessité de la connaissance de l'Anglais pour l'intégration professionnelle, la possession d'un capital éducatif, culturel et professionnel compatible avec celui de la culture d'accueil accélère l'intégration des uns, alors que l'affaiblissement ou l'incompatibilité de ce capital avec celui de la culture dominante entrave l'intégration des autres. Par ailleurs, tandis que les uns peuvent envisager de retourner dans leur pays d'origine, les autres se voient souvent dans l'obligation d'en faire le deuil (Fantino & Colak, 2001). Enfin, tandis que l'altérité des uns (souvent d'Europe) devient invisible au sein de la culture d'accueil, l'altérité des autres (souvent d'Afrique) reste visiblement « altérisante » dans le rapport à l'hôte. Tous sont minoritaires de part la langue, mais nombre d'entre eux se retrouvent en plus positionnés comme un minorité dans une minorité de part leur appartenance ethnique (Maddibo, 2008) et un capital social et

éducatif diminué par les guerres, ajoutant ainsi une couche supplémentaire d'inégalité.

Nos résultats rejoignent certaines études quand à l'importance du soutien social dans le processus d'acculturation. En particulier, Simich (2003) démontre que le soutien social sous la forme de liens culturels, non seulement avec des centres communautaires, mais aussi et surtout avec des individus de l'ordre de la parenté (réelle si possible ou virtuelle le cas échéant) est crucial à une intégration réussie. Ces liens sociaux, ajoute Simich, sont particulièrement importants pour les réfugiés qui se trouvent généralement dans une situation vulnérable de part leur vécu. Notre étude nuance ce propos en démontrant que tel soutien social est important au-delà de la dimension psychologique liée aux guerres; tel soutien social est important pour ceux qui sont dans une distanciation ethnoculturelle prononcée (en l'occurrence, les minorités visibles) et dans une distanciation socio-économique prononcée (en l'occurrence, les réfugiés). Lorsqu'on prend en compte le statut minoritaire du français, l'on se rend compte que certains immigrants se retrouvent dans une situation triplement minoritaire.

Nous concluons, tout comme Simich, que le traitement de l'immigration internationale doit mieux prendre en compte l'importance des facteurs socioculturels, contre la prise en compte privilégiée des facteurs économiques. Cependant, notre étude montre, qu'outre l'importance de faciliter la participation intra-culturelle (au sein de groupes et familles de la même origine), il s'agit aussi de travailler à une meilleure participation interculturelle avec un principe de réciprocité. Dans ce cas, il revient à la communauté d'accueil de penser, de panser, autrement son rapport à l'autre, c'est-à-dire avec la connaissance des inégalités sociales et individuelles qui désavantagent les uns par rapport aux autres, et surtout avec la compréhension de l'altérité de l'autre sans toutefois l'« altériser. » Certes, le respect de l'autre passe par la reconnaissance et l'acceptation que l'autre n'est pas un autre moi (alter ego), mais la relation à l'autre au sein d'une même nation passe aussi par la reconnaissance de l'autre comme un membre de la communauté au même titre que moi.

Avant de formuler des recommandations, prenons le temps de souligner les forces qui caractérisent les initiatives provinciales et communautaires manitobaines à l'égard des nouveaux arrivants francophones. En effet, on peut entre autres citer des démarches provinciales telles le Manitoba Refugee Sponsors et le Manitoba Settlement Group qui apportent un soutien financier pour l'établissement initial des immigrants de toutes catégories. Par ailleurs, le Manitoba possède un ensemble d'organismes francophones qui s'engagent à coordonner des actions communautaires en terme d'intégration. Par exemple,

l'Accueil Francophone, l'Association des Juristes d'Expression Française, L'Amicale de la Francophonie multiculturelle du Manitoba, et le 233-Allo Centre d'information des services francophones au Manitoba constituent autant de points d'ancrage pour les nouveaux arrivants francophones. Enfin, on ne saurait passer sous silence l'élaboration d'un comité d'inclusion des nouveaux arrivants en milieu scolaire, comité mis en place par la Division Scolaire Franco-Manitobaine et qui s'adresse à la formation continue des enseignants. Ainsi, ces organismes s'évertuent aussi à organiser des sessions d'information et de formation qui touchent de près le vécu des nouveaux arrivants, comme le système judiciaire, la sensibilisation à la diversité culturelle, et les responsabilités parentales et scolaires.

Néanmoins, nous proposons les pistes de réflexion suivantes.

Ayant établi l'existence d'une inégalité criante entre immigrants de la catégorie économique et immigrants de la catégorie humanitaire au niveau des temps d'attente, il revient à Immigration Canada d'accélérer le processus de traitement des demandes d'asile des réfugiés. Concrètement, cela signifie augmenter le nombre d'officiers d'immigration sur place (Kanu, 2009), ainsi que les infrastructures technologiques en permettant à ces réfugiés de remplir leur demande en ligne. Par ailleurs, nous suggérons la mise en place d'un fonds d'établissement non remboursable à l'intention de ces réfugiés. Ce fonds répondrait aux difficultés d'établissement liées au logement, à l'apprentissage d'un métier, ou à la remise à niveau du bagage éducatif,—tout un capital humain miné par les guerres et les séjours prolongés dans les camps de réfugiés.

Pour répondre aux dissonances socioculturelles, la province devrait employer davantage d'intervenants en counseling familial de même souche culturelle que les réfugiés. Parallèlement, il faudrait mettre en place un système de parrainage où les familles sont guidées par des familles de même origine et déjà intégrées. Ce système de parrainage peut également aider les nouveaux arrivants des autres catégories d'immigrants (Simich, 2003). L'importance du mentorat se passe d'évidence dans la mesure où les immigrants établis disposent de tout un vécu à partager et dans ce sens, les nouveaux arrivants peuvent en profiter. Ce partage d'expériences peut se révéler enrichissant dans le cadre d'appariement d'étudiants

étrangers avec leurs pairs du secondaire issus du même pays. En termes plus concrets, un étudiant du Sénégal peut très bien accompagner des jeunes de son pays nouvellement arrivés dans le système scolaire canadien. Bien sûr, cette aide pourra intégrer des formes de tutorat après l'école ou des modèles à l'instar des « Brothers » et se circonscrira dans des programmes ciblés et adaptés aux réalités des différentes communautés. L'essentiel consiste à créer un réseau de passeurs culturels pour assurer la transition des nouveaux arrivants en milieu scolaire. Donc les rejoindre en utilisant des passeurs qui ont vécu dans les deux cultures apparaît comme un choix très sensé.

Pour répondre aux difficultés liées au statut minoritaire du français, la province devrait encourager les entreprises à embaucher des unilingues francophones pendant leur phase d'acquisition de l'anglais. Cet encouragement peut prendre la forme d'une subvention pour la formation continue en anglais sur le lieu même de travail. Cette recommandation s'avèrera utile pour les immigrants de toutes catégories.

Pour répondre aux difficultés liées au statut de minorités visibles, des campagnes médiatiques devraient sensibiliser les employeurs à des politiques d'embauche et de recrutement plus équitables. De plus, les employeurs devraient initier des journées de sensibilisation aux différentes cultures minoritaires. Le gouvernement devrait subventionner les entreprises qui font montre de sensibilité culturelle, car ces défis requièrent un partenariat public-privé.

RÉFÉRENCES

- Bahi, Boniface. (2008) Nouveaux arrivants et pression sociale et sanitaire en milieu franco-manitobain. In *Thèmes canadiens*, n° spécial lancé lors de la 10^e conférence nationale sur la diversité canadienne Halifax, mars-avril.
- Bahi, Boniface. (2007) *Dérives et réussite sociale en Afrique*. Paris, l'Harmattan.
- Bahi, Boniface et T. K. Biaya. (1996) "Le zougou et la transformation sociopolitique des jeunes d'Abidjan" in *Sociétés africaines et diaspora*, l'Harmattan, n° 3, p. 108-119.
- Barthes, R. (1974). La rhétorique de l'image; In *Communication*, n° 4, p.151-164.
- Bibeau, Gilles et Ellen Corin. 1994. "Beyond textuality. Asceticism and violence in Anthropological interpretation" in *Colloque Approaches to semiotics series*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Burnaby, B., Bell, J., Holt, M. & Belfiore, M.E. (1985). A framework for assessing immigrant integration to Canada. Study prepared for the Department of the Secretary of State, Corporate Policy and Public Affairs.
- Campeau, R., Sirois, M., et Rheault, E. (2009) *Individu et société, initiation à la sociologie*, Montréal, Gaetan Morin, 4^e ed.
- Canada. Agence Nationale de Statistique. (2007). *Tendances sociales canadiennes. Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada*. Statistique Canada n° 11-008 au catalogue, Édition spéciale.
- Canada. Ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). (2006). *Comité directeur-communautés francophones en situation minoritaire*. (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa, CIC, Septembre 2006. No. Ci51-153/2006.
- Canada. Ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). (2006). *New plan to boost immigration to Francophone minority communities* Retrieved from <http://www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2006/0610-e.asp>. November 15, 2008.
- Casimir, F.L. (1993). Third culture building : A paradigm shift for international and intercultural communication. *Communication Yearbook*, 16 : 407-428.
- Donkor, M. (2004). Looking back and looking in : Rethinking adaptation strategies of Ghanaian immigrant women in Canada. *Journal of International Migration and Immigration*, 5(1) : 33-51.
- Elabor-Idemudia, P. (1999). The racialization of gender in the social construction of immigrant women in Canada : A case study of African women in a prairie province. *Canadian Women Studies*, 19(3), 38-44.
- Fantino, A. M. & Colak, A. (2001). Refugee children in Canada : Searching for identity. *Child Welfare*, 80 (5) : 2-8.
- Fortin, S. (2002). Social ties and settlement processes : French and North African migrants in Montreal. *Canadian Ethnic Studies*, 34 (3) : 76-98.
- Immigration Manitoba (2009). *How to Immigrate*. Retrieved from http://www2.immigratemanitoba.com/browse/howtoimmigrate/application_forms.html
- Kanu, Y. (2009). Educational Needs and Barriers for African Refugee Students in Manitoba. *Canadian Journal of Education* (31)4: 915-940.
- Kasozi, ABK. (1986). *The integration of back African immigrants in Canadian society : A case study of Toronto*. CMA. Toronto, ON : Canadian African Newcomer Aid Centre of Toronto.
- Kim, Y. (1977). Communication patterns of foreign immigrants in the process of acculturation. *Human Communication Research*, 4 (1) : 66-77.
- Madibbo, A. (2008). The integration of Black francophone immigrant youth in Ontario: challenges and possibilities. *Canadian Issues*: 45-49.
- Malherbe, J.-F. (1996) *L'incertitude en éthique. Perspectives cliniques*. Montréal : Fides.
- Manitoba Labour and Immigration, Immigration and Multiculturalism Division, (Summer 2008). *Manitoba Immigration Facts. 2007 Statistical Report*. Retrieved from http://www2.immigratemanitoba.com/asset_library/en/resources/pdf/mif07.pdf. November 10, 2008.
- Opoky-Dapaah, E. (1993). *Adaptation of Ghanaian immigrants in Toronto*. North York, ON : York Labes Press.
- Padilla, A. M. & W. Perez. (2003). Acculturation, social identity, and social cognition : A new perspective. *Hispanic Journal of Behavioral Science*, 25 (1) : 35-55.
- Piquemal, N. & B. Bolivar (2009): *Discontinuités culturelles et linguistiques : Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire*. *Revue d'Intégration et de Migration Internationale*, 10 : 245-264.
- Rajaonah, V. (1979) "Réflexion sur l'éducation en Afrique" in *Présence africaine*, n° 111, p. 19-30.
- Redfield, R., R. Linton, & M. J. Herskovits. (1936). Memorandum for the study of acculturation. *American Anthropologist*, 38 : 149-152.
- Rocher, Guy. (1974) *L'Organisation sociale, Tome 3 de l'Introduction à la sociologie générale, Coll Regard sur la réalité sociale*, Montréal : HMH.
- Simich, L. (2003). Negotiating boundaries of refugee resettlement : A study of settlement patterns and social support. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 40 (5) : 575-591.
- Statistiques Canada, Recensement de 2006.
- Touraine, Alain. (2000) *Can we live together?: Equality and difference*. Stanford, Calif.: Stanford University Press.

NOTES

¹ Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme d'Alliance de Recherche Université-Communautés (ARUC) sur les Identités Francophones de l'Ouest Canadien (2007-2012), subvention dirigée par Dr. Léonard Rivard, du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

² Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi deux des quatre catégories d'immigration, telles que *Citoyenneté et Immigration Canada* (CIC) les définit : Économique et humanitaire.

Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission.